Communiqué de presse
Lyon, le 26 novembre 2021

BAROMÈTRE DU NON-RECOURS AUX DROITS : UN NOUVEL OUTIL POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ET AGIR POUR LA DIGNITÉ DES PLUS FRAGILES

La Ville de Lyon lance un baromètre du non-recours aux droits et prestations, en lien avec la Métropole de Lyon, les services sociaux, et avec le soutien de la fondation Nexity. Objectifs : mieux comprendre le phénomène de non-recours, identifier les aides concernées, recenser les freins et mettre en place des mesures pour aider les personnes les plus fragiles à accéder à leurs droits.

Chaque année en France, environ une personne sur trois qui a droit à des prestations (aides, services, soin) n'en bénéficie pas. Le non-recours à ces aides peut être dû à une méconnaissance des dispositifs existants, à la complexité pour les obtenir, à la dématérialisation des procédures mais aussi à la crainte d'une stigmatisation. Le non-recours a des conséquences graves : ne pas avoir recours aux aides, c'est plus de précarité, plus de difficultés pour se loger, se nourrir, être en bonne santé, trouver un emploi… C'est aussi plus d'isolement, de renoncement, d'exclusion. Dans un contexte de crise sanitaire qui a eu des effets économiques et sociaux désastreux, la Ville de Lyon et le CCAS, en lien avec la Métropole de Lyon et de nombreux acteurs associatifs, prennent la problématique en main pour rendre visible, mieux agir et protéger.

Une démarche pilote sur les territoires des 7ème et 8ème arrondissements de Lyon

Le baromètre du non-recours associe services sociaux, collectivités, chercheurs, partenaires institutionnels, avec une méthode de recherche-action développée par l'ODENORE (Observatoire des non-recours aux droits et services). Déjà éprouvée sur le territoire de Grenoble, cette méthode consiste à s'appuyer sur un questionnaire élaboré de manière scientifique et relayé par des médiateurs spécialisés. Elle se déploiera sur les 7ème et 8ème arrondissements de Lyon, puis pourra ensuite bénéficier à l'ensemble des arrondissements. L'étude, financée par la Ville de Lyon et la fondation Nexity, portera sur un ensemble de droits et de services regroupant notamment l'ensemble des minimas sociaux, les aides du CCAS, l'aide alimentaire, la domiciliation, les soins de santé, mais aussi les aides pour l'accès au sport ou à la culture. Elle débutera à partir de janvier 2022, pour une mise en place des premières actions correctives à la rentrée.

« *La lutte contre le non-recours est un véritable enjeu en matière de justice sociale et de lutte contre la précarité. Le baromètre préfigure le bouclier social municipal que nous souhaitons mettre en place ; son objectif sera d'articuler plus efficacement les aides publiques à destination des plus fragiles, pour améliorer l'efficacité du service public et passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultats.* » **Grégory DOUCET**, Maire de Lyon

« L'engagement de la Ville de Lyon dans cette démarche, destinée à cerner l'ampleur du non-recours, aux côtés de la Métropole de Lyon, va permettre d'apporter un éclairage sur ce phénomène et d'assurer aux usagers un meilleur accès aux droits. La Métropole de Lyon, cheffe de file en matière de solidarités, s'attache à développer et soutenir toutes actions et initiatives en la matière à l'échelle du territoire, notamment aux côtés de la ville de Vénissieux, et prochainement, Bron et Vaulx-en-Velin. » **Bruno BERNARD,** Président de la Métropole de Lyon

Contact presse Ville de Lyon
Laetitia LATAPY – laetitia.latapy@mairie-lyon.fr
04 72 10 54 15

Contact presse Métropole de Lyon
Anaïs Mercier amercier@grandlyon.com
04 26 99 34 27